



LES CARNOT

Une Famille historique

PARIS 15 Centimes
DÉPARTEMENTS 20 —

ADMINISTRATION ET VENTE :
SERVICE CENTRAL DE LA PRESSE - 91, rue de Provence, PARIS

PARIS 15 Centimes
DÉPARTEMENTS 20 —

LES CARNOT

Faire, une fois de plus, la biographie du grand citoyen qui vient de mourir, victime d'un assassin, pourra sembler au moins fastidieux. N'a-t-on pas tout dit, en effet, et n'a-t-on pas épuisé tous les documents et tous les souvenirs, sur cette admirable phalange d'hommes, ardents patriotes et républicains fervents, dont le nom, depuis un siècle, n'a cessé de briller aux plus belles pages de notre histoire : les Carnot ? Cependant, nous nous sommes donné cette tâche : rajeunir, par des documents nouveaux, peu connus ou inédits, un sujet de notoriété si ancienne, et intéresser ceux-là mêmes qui le possèdent le mieux.

N'est-elle pas d'ailleurs éternellement jeune, l'histoire de cette époque allant de 1792 à nos jours, et de cette famille qui inscrivit tant de gloires, entre autres qui mérita d'être appelé « l'organisateur de la Victoire », et l'homme intègre et modeste qui, durant six années, donna à l'Élysée l'exemple des plus nobles vertus civiques ?

Nous allons donc rapidement donner la silhouette individuelle et synthétique des Carnot.

GÉNÉALOGIE DES CARNOT

Trois anciennes familles de la Bourgogne, de cette Côte-d'Or si douce et dont Buffon disait « qu'il en révolt toujours », les Carnot, selon certains généalogistes, seraient issus des derniers

Carnots, qui, les premiers, lors de la conquête de la Gaule par Jules César, levèrent l'étendard de l'indépendance, puis, repoussés par l'invasion burgonde, s'établirent sous dans le pays « d'Arrière-Côte ». Dès le XIII^e siècle, on constate à Noy l'existence des Carnot. La tradition assure que, lors de la guerre de Cent ans, un Carnot, capitaine de cent hommes d'armes, défendit le château de Gevrey contre les Anglais.

A partir du XVI^e siècle, la famille se divisa en de nombreuses branches. On en peut suivre une à Paris, où elle donne naissance à des notaires au Châtelet. Une seconde, qui s'étendit vers Dijon, produisit des conseillers et des prêtres. Une troisième, demeurée à Noy, s'y glorifia de compter des officiers, des notaires royaux et des baillis. C'est à cette branche — caletto — qu'il faut ramifier les Carnot qui nous occupent.

Notons en passant que de toute antiquité les Carnot possédèrent des armoirs, car des charges de robe leur avaient acquis de plein droit la noblesse.

Parmi les plus remarquables membres de la famille, depuis le XVI^e siècle jusqu'à la Révolution, qui mit à l'apogée la renommée des Carnot, M. Maurice Dreyfous cite, dans sa curieuse et suggestive étude *Les Trois Carnot*, si sûrement documentée :

JEAN CARNOT (né en 1605), avocat au Parlement, procureur d'office d'Epertilly.

LAZARE CARNOT (1631), bailli de Noy.

HILARION CARNOT (1637), capucin.

GABRIEL CARNOT (1640), premier huissier au Parlement de Bourgogne.

Noy, puis conseiller à la Chambre des comptes de Bourgogne et Bresse.

EDME CARNOT (1671), son fils, conseiller à la Chambre des comptes.

JEAN CARNOT (1671), procureur fiscal et maître royal à Noy.

LAZARE CARNOT (1672), son frère, docteur en Sorbonne, grand vicar de diocèse de Chalons.

JEAN-ODET CARNOT (1682), capitaine au régiment de la Marine, l'un des premiers chevaliers de Saint-Louis. Ses trois fils suivirent la carrière militaire.

GASPARD CARNOT (1701), seigneur de Baisez, Chanlay et Goursanvault.

HUGUES CARNOT (1705), chanoine.

PIERRE CARNOT (1712), avocat au Parlement, notaire royal à Noy.

HUBERT CARNOT (1715), docteur de Sorbonne, procureur général de l'ordre de Cîteaux, vicar apostolique de Fontevault, élu abbé de Cîteaux.

CLAUDE CARNOT (1719) bailli et juge du marquisat de Noy, de la baronnie de Molinot, et des seigneuries de Digne, Chailly, Morlet, Saizy, Saint-Serain, Sampigny, etc., notaire royal à Noy.

Les trois frères, GASPARD (1727), PIERRE (1733) et CHARLES CARNOT (1735), capitaines d'infanterie pendant la guerre de Sept ans. Le troisième prit, plus tard, du service dans l'armée russe.

LAZARE CARNOT, curé

de Tennant, député du clergé aux États-Généraux de 1789. PIERRETTE CARNOT (1751), fondeuse et supérieure de l'ordre des Hospitalières de Noy.



LAZARE CARNOT

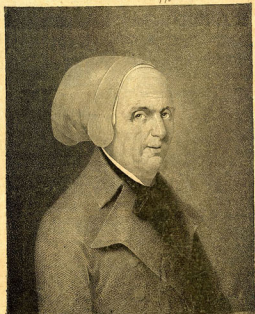


PIERRE CARNOT et son fils, M. ADOLPHE CARNOT, en tenue de Polytechniciens.

JOSEPH CARNOT (1752), avocat en Parlement à Dijon.
LAZARE CARNOT (1755), capitaine au corps royal du Génie, membre de l'Académie de Dijon.
CLAUDE CARNOT (1754), lieutenant-criminel à Chalons.



M. CARNOT, président de la République.



JACQUES-ARMAND-JEAN-CLAUDE CARNOT, arrière-grand-père de feu le Président de la République.

CLAUDE-MARIE CARNOT DE FEULINS (1758), capitaine au corps royal du Génie.
FRANÇOIS-IRÈNE CARNOT (1760), avocat au Parlement et notaire royal à Noyat.
BERNARD CARNOT (1767), gradué en droit, officier à la Légion de Luxembourg.
Enfin, LAZARE CARNOT, l'organisateur de la Victoire.

LE PÈRE DE LAZARE

A Noyat, dans une paisible étude de notaire et d'avocat, vivait Claude Carnot, le père du premier grand homme issu de la famille. On ne connaît guère de sa vie qu'une chose : c'est qu'il eut dix-huit enfants ! C'était un véritable homme de bien, un bon et un brave. Il sut élever vigilement ses quatorze fils, et les préparer de bonne heure aux lasses de l'existence. Huit moururent jeunes. Les six autres atteignirent un âge fort respectable. L'aîné, Joseph Carnot, mourut à 83 ans, conseiller à la Cour de cassation. Lazare était le deuxième fils.

LE GRAND CARNOT

« Le 13 mai 1753, a écrit Claude, ma femme, à l'issue des vèges, sur les quatre heures, a mis au monde un fils. Il a été appelé Lazare-Nicolas-Hippolyte. Cet enfant est né dans un temps de calamité, par les morts prompts et fréquentes qui affligent le pays ainsi que tous ceux de la province. »

Le nouveau-né était fortement constitué. Il fut un enfant précoce. Les choses de la guerre l'intéressèrent dès son plus jeune âge. Un jour que sa mère l'avait conduit au théâtre de Dijon, raconte M. Dreyfous, il se trouva qu'un jouet en plume militaire. Il l'écouta avec un recueillement quasi religieux. Soudain, que vit-on ? Lazare se levant et apostrophant un acteur qui, costumé en général, plaçait ses soldats pour la bataille. « A la façon dont vous disposez vos tirailleurs, vous les ferez sûrement tuer ! » s'écria-t-il. Ahurissement des acteurs, éclats de rire de toute la salle, confusion de Mme Carnot, qui essaya vainement de calmer son fils ! La brave maman était loin de se douter qu'elle assistait à la première manifestation d'un génie militaire devant lequel, plus tard, l'Europe entière dut s'incliner.

La Révolution fut, à cet égard, le chemin de Dumas de Lazare. Il était en garnison dans le Neul quand elle éclata. Le rôle de l'organisateur de la Victoire est connu. Ce fut lui qui donna une âme aux régiments improvisés à l'appel de la patrie menacée par une coalition de rois. Il fut le chef de triomphes. Il transforma un troupeau humain, résiné de droite et de gauche, en une armée sans solaires et en loques, mais à qui rien ne put résister, car une loi puissante la faisait



HIPOLYTE CARNOT en uniforme de colonel.
Reproduction directe. Sans toile peinte par Bailly, en 1813.

Ah ! Redoublez d'attention,
J'entends la voix de Robespierre,
Ce digne fils d'Amphion
Attendrait-il pas paisible...

C'est il, on l'avouera, un Robespierre inattendu. Eh bien, Carnot chansonnier ne l'est pas moins. Voyez ceci, par exemple :

Retour à ma chaumière.

Vieille chaumière, à ton aspect,
Mon cœur se ravive et se réveille.
Je te retrouve sur tes charmes.
Vas les feux je vois encore
L'amitié, les vertus antiques,
L'innocence de l'âge d'or,
Habiller sous tes toits rustiques.

A Magdebourg, plus tard — en pleine tristesse d'exil — la poésie fut sa grande consolation. Écoutez encore ce sonnet, qui est daté de 1818 :

Bonheur ! O toi pour qui tout se moule sur la terre
Tes feux sont-ils éteints les grands ? aux hameaux ?
A Sparte ? à Sybaris ? au camp ? au sanctuaire ?
Préfères-tu les bois ? la garde des troupeaux ?

Est-ce la Volupté ? la Glorie ? une chimère ?
En ta dans l'amitié ? dans l'amour ? dans la haine ?
Dans la paix ? le savoir ? la vertu ? les tombeaux ?

Impitoyable mortelle, il est dans l'épigramme,
Il est dans notre cœur, coquette l'innocence,
Il résiste à nos vœux et vient inattendu.

Ce présent du Trés-Haut, cette céleste flamme
Se peut se défaire, il est le pain de l'âme,
On s'en connaît le prix que quand on la perd.



MAISON DES CARNOT À NOYAT.
Dessin d'après nature de feu le Président de la République, signé et daté le 1860.

agir. Il fit des héros de tous les conscrits de vingt ans.

« Carnot, dit Dumouriez dans ses Mémoires, est le créateur du nouvel art militaire en France, que Bonaparte a perfectionné. » Cet art militaire, l'attaque par grandes masses en était le principal élément.

Mais nous avons promis de ne point nous attarder aux documents connus. Aussi montrons-nous une face nouvelle du grand Carnot : un grand Carnot poète !

Oui, poète. Ce soldat avait une imagination de contemplatif. Dans son salon du Luxembourg, en 1795, il tenta de reconstituer cette société de chansonniers d'Arras, les Bonatins, où, avant la Révolution, Robespierre témoignait, paraît-il, d'un aimable talent de chanteur de romances.

Prenez, tumultueux dodo,
Céans mes sens, tendre verdure ;
De sa vœux plus d'autres plaisirs
Que ceux de la simple nature.
Venez, venez, jeunes bergères,
Entendez-moi, jeunes bergères,
Suiuons dans la riente verdure
Les mœurs agréables de nos pères.

Le paix reviens dans mon cœur,
Avec vos chansons pastorales,
Je retrouverai le bonheur
Autour de vos tables fragiles.

O simplicité, plaisir pur,
Donne image de l'innocence,
Venez me rendre à l'âge mûr
Les jours fortunés de l'enfance.

N'est-ce pas qu'elle est touchante, l'inspiration de ce roide et de ce vaillant ?

Et pourtant, lui aussi, qui fut toujours bon, suscita des inimitiés. Lui aussi fut menacé par le poignard des sectaires politiques. « Nous le tuons », disaient de lui, à haute voix, les amis de Barras. Et s'ils ne le tuèrent pas, c'est qu'ils n'osèrent.

Quand il mourut, en 1823, son entourage put dire qu'un homme de grande vertu venait de s'éteindre. Sa vie tout entière, d'ailleurs, il la résumait lui-même en ces quelques lignes : « Je n'ai point usé du long exercice du pouvoir qui



M. ADOLPHE CARNOT

m'a été confié, pour amasser des richesses, pour élever mes parents aux emplois lucratifs ; mes mains sont nettes et mon

coeur pur. Men but a toujours été de faire aimer la République en lui donnant pour base une liberté réelle. J'ai désiré que les citoyens fussent dirigés dans leur conduite par des institutions converties en habitudes, plus que par les menaces de la loi. J'ai pensé qu'il valait mieux laisser les préjugés se dissiper par les lumières de la raison, que de les extirper avec violence.

Et plus loin :

« O France, ô ma patrie ! ô grand peuple, véritablement grand peuple ! C'est sur ton sol que j'eus le bonheur de naître ; je ne puis cesser de t'appartenir qu'en cessant d'exister. Tu

et de Guérin-Joseph Desoutures, conseiller à la Cour royale de cette ville, âgé de cinquante ans, demeurant susdit boulevard... »

Suivent les signatures.

Tel est l'extrait de naissance de feu le président Carnot, dont nous allons suivre rapidement la biographie.

LA JEUNESSE DE SADI CARNOT

Les meilleurs jours de l'enfant qui était promis à la fois aux plus hautes et aux plus tristes destinées, s'écoulèrent dans la Charente, à Chalonais, au château de Savignac. Plus tard, il alla y passer, chaque année, en compagnie de son frère Adolphe, ses vacances de collégien. Très enthousiaste des doctrines pastorales et ouvrières de Jean-Jaques, son père profitait de ces loisirs pour lui faire apprendre un métier manuel. Sadi Carnot devint ainsi menuisier et charpentier, et l'on assure qu'il existe, à Noyon ou à Limoges, des meubles fabriqués entièrement de sa main : Adolphe, lui, préférait la serrurerie.

Femme très supérieure, Mme Carnot habitait même ses fils à partager le frugal repas des ouvriers qu'ils conduisaient à l'atelier et dans les chantiers.

Sur ces entre faites, Hippolyte Carnot devint ministre de l'Instruction publique. Le jeune Sadi se mit à piocher le programme du baccalauréat, puis celui de l'École polytechnique, qui le reçut bientôt avec le numéro 7. Adolphe y entra douzième l'année suivante. Ils se sortirent ensemble, avec toujours le numéro 7 pour le premier, et le 5 pour le second. Sadi fit alors choix de l'École des Ponts et Chaussées, et, en 1850, sortit triomphalement avec, cette fois, le numéro 1, il devint secrétaire du Conseil supérieur des Ponts et Chaussées.

L'HOMME PUBLIC

renferme tous les objets de mon affection, l'ouvrage que mes mains ont contribué à fonder, le vôtre, lequel je me donna le jour, une famille sainte, des amis qui connaissent le fond de mon cœur, qui savent si jamais il en eût d'autre, pensée que celle du bonheur de mes compatriotes, s'il forme d'œuvre vous que celui de la gloire immortelle, de la constante prospérité. Recevez ce vœu que je renouvelle chaque jour, que j'adresse en ce moment à tous ceux qui conservent au delà de eux-mêmes l'éternelle mémoire de la liberté, et je finis par la prière des Spartiates : O Dieux, faites que nous puissions supporter l'injustice ! »

MARIE CARNOT

HIPPOLYTE CARNOT

Le père du président défunt, fils de Lazare Carnot, après dans l'exil à chérir la France et la démocratie. Il servait de secrétaire à son père, et lorsque son éducation fut achevée : « Va, en France, faire connaissance avec ton pays et ta famille », lui dit le grand Carnot. Et il partit. Il avait vingt et un ans.

On sait le beau rôle qu'il joua, en 1848, comme ministre de l'Instruction publique. Ce fut lui qui posa les premières bases de l'Instruction primaire, telle que la concepit à présent notre société laïque. Son ardent amour de la démocratie se manifeste dans tous ses discours comme dans ses moindres écrits.

A une époque où la classe populaire hésitait encore à tenter l'accession des pouvoirs publics, Hippolyte Carnot s'efforça de réagir contre cette opinion, que, pour représenter son pays dignement, il était indispensable d'avoir de la fortune et une éducation de premier ordre. « Il est manifeste, disait-il, qu'un brave paysan, avec du bon sens et de l'expérience, représentera intimement mieux les intérêts de sa condition qu'un citoyen riche et lettré, étranger à la vie des champs ou aveuglé par des intérêts différents de ceux de la masse. » C'est ainsi qu'il achevaient les populations vers la conception du suffrage universel.

Il épousa, en 1835, la fille du général Dupont. Ce dernier possédait une maison à Chalonais, dans la Charente, et, dit M. Maurice Dreyfus, sa fille et son gendre y venaient souvent. On allait parfois à Limoges. C'est là que naquit, en 1837, le président qui vient de mourir.

CARNOT, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Aujourd'hui, treize août mil huit cent trente-sept, à neuf heures du matin, par devant nous, Jean Poncelet des Nouailles, adjoint au maire de la ville de Limoges, faisant fonctions d'officier de l'état civil, soussigné,

« A comparu :

« M. Lazare-Hippolyte Carnot, propriétaire, âgé de trente-six ans, demeurant rue Neuve-Saint-Vaite, division Nord ;

« Léopold nous a présenté un enfant du sexe masculin, né le onze courant, à six heures du soir, de lui comparant et de dame Jeanne-Marie-Grèce-Clair Dupont, son épouse, appelé enfant à la déesse-donneur les prénoms de Marie-François-Sadi ;

« Lesquelles présentation et déclaration, faites en présence de MM. Antoine-Joseph-Médard Duport, officier de marine, âgé de vingt-sept ans, demeurant boulevard de la Pyramide,

LAZARE CARNOT, dessin de son petit-fils, Sadi Carnot.

D'après le portrait peint pendant le siège d'Amiens, par Van Breda.

un très simple système l'enlèvement des torrents, nait utile dans les constructions de pontons, et qui lui valut à l'Exposition de 1878, la grande médaille d'or.

En 1871, on le retrouve préfet de la Seine-Inférieure, et commissaire extraordinaire chargé d'organiser la défense nationale dans la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados. Puis, le 8 février, à l'Assemblée nationale, par 47.711 voix, le 20 février 1876, à la Chambre des Députés, par la 2^e circonscription de Beaune. Il fit partie des 363, fut réélu le 14 octobre 1877, et en 1878 nommé sou-

secrétaire d'Etat du ministère des travaux publics, dont il fut plusieurs fois rapporteur.

Réélu député de la Côte-d'Or en 1881 et 1885, il devint successivement ministre des travaux publics et ministre des finances. On se souvient des circonstances qui le portèrent si inattendu à la présidence de la République. Il fut, alors, le triomphant candidat de la probité publique.

175



M. EMORY CARNOT

Quelle joie, pour son père, que cette subite élévation ! Il voulait, dès lors, que ce fils eût devant lui le chef officiel de la famille. « Tu l'appelleras désormais Carnot, tout court », lui dit-il. On sait qu'il mourut l'année suivante, en souriant à la gloire de son enfant.

Qu'est-ce, à ces propos, que ce baptême ? Sadi ! Il est un poète persan de ce nom, qui fleurissait au XIII^e siècle. Ses poésies sont empreintes du plus pur spiritualisme. Le prénom du président avait, dit-on, cette origine.

Pour terminer — et sans nous appesantir sur la terrible tragédie qui a clos cette noble existence, — citons ces lignes écrites il y a cinq ans par un des chroniqueurs les plus estimés de la presse française. Elles parlent plus éloquemment que nous.

L'HOMME MORAL

« Souvent, dit M. Paul Foucher, au temps de l'Assemblée

parlement, car ce voyage quotidien éreint entre députés et journalistes une initiative qu'il eût été plus au même degré maintenant. On échangeait ses impressions. Ce qu'il distinguait M. Sadi Carnot, c'était son attitude réservée, et la tranquillité d'un visage réfléchi, sérieux sans dureté, qu'illuminaient parfois un joli sourire d'homme du monde. On avait plaisir à faire ce petit voyage en si excellente compagnie.

« M. Sadi Carnot aimait mieux faire causer son père que de causer lui-même. Il écoutait avec infiniment de satisfaction, ne prenant guère la parole que quand une mine d'anecdotes était épuisée.

« On ne prévoyait pas alors la haute fortune, ni même cet vaillamment soutenu, à laquelle il devait parvenir. Ce qu'on ne prévoyait pas, surtout, c'est que sa santé lui permettrait de mener l'existence véritablement exténuante qu'il s'imposa par la suite, dans le but de répandre l'idée libérale, de faire aimer la victoire républicaine, de la faire respecter en l'encourageant noblement en lui, le petit-fils de l'organisateur des quatre armées de la Révolution française.

« On a dit quelquefois, plaisantant une certaine raideur d'attitude, des surfaits à la sécheresse des lignes de l'habit noir : « Le Président est en bois. » C'est une erreur. Il est en fer.

« Ses voyages peuvent compter comme des campagnes. On l'a vu sous la neige, en voiture découverte, sous le soleil ardent ou la pluie battante. Il a toujours l'air content. Il ne se plaint de rien. Les vieux généraux s'enrhument, les plus intrépides reporters laissent échapper leur crayon. M. Carnot, lui, salue la pluie et sourit. Et, quand il est en voyage, il mange de bon appétit un repas interrompu dix fois par dix harangues et dix Mars-Vallées.

Jamais, certes, rien de plus juste ne fut dit.

MADAME CARNOT ET SES FILS

Nous nous faisons un devoir de terminer cette trop courte biographie en rendant un respectueux hommage à la femme qui sut si complètement être la compagne du plus populaire des Présidents qu'a eus jusqu'à la République. Dans l'immense douleur qui la frappe, une grande consolation lui reste : Ses trois fils, dont l'un est lieutenant au 27^e de ligne, le second, ingénieur de la Compagnie des Messageries Maritimes, et le troisième, ingénieur des mines, sauront perpétuer dignement la grande tradition nationale des Carnot, faite d'intégrité, de travail et d'amour de la démocratie française.



SOREIN DEVOUT,
Né à Saint-Omer, le 22 juillet 1755.



CHARLES-MARIE CARNOT DE PEULINS,
Né à Noy, le 15 juin 1745.



JOSEPH CASSIOT,
Avocat au Parlement de Dijon
Né à Noy, le 4 février 1712.

LES FUNÉRAILLES

Magnifiques, les funérailles de M. Carnot.
Voici le programme du cortège, qui restera historique:

Un escadron de la garde républicaine.
Le général gouverneur militaire de Paris; son état major.
Troupes.
Chars portant les couronnes.
Musique de la garde républicaine.
Un peloton de l'Ecole polytechnique.
Couronne offerte par M. Casimir-Perier, président de la République française, et portée à bras.
Cortilard, avec garde d'honneur.
Personnel du service privé.
Maître des cérémonies.
Famille.
Le président de la République.
Le président du Sénat et le président de la Chambre des députés.
Les ambassadeurs.
Les ministres.
Les cardinaux et maréchaux.
Les envoyés extraordinaires; le corps diplomatique.
Le Sénat; la Chambre des députés.
Amis personnels de la famille.
Les officiers généraux membres des conseils supérieurs de la guerre et de la marine.
Les généraux commandants de corps d'armée.
Le Conseil d'Etat.
Les grands-croix et grands-officiers de la Légion d'honneur;
La cour de cassation.
La cour des comptes.
Le conseil supérieur de l'instruction publique.
Les membres de l'Institut.
La cour d'appel.
Les directeurs et sous-directeurs des ministères, les gou-

verneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit foncier.
Les délégués du conseil supérieur des colonies.
Députation du clergé de Paris.
Députation du conseil central des Eglises réformées.
Députation du conseil de l'Eglise réformée de Paris.
Députation du conseil de l'Eglise de la confession d'Augsbourg.
Députation du conseil central israélite.
Les préfets de la Seine et de police et secrétaires généraux.
Le conseil de préfecture de la Seine.
Le Conseil municipal de Paris.
Le conseil général de la Seine.
Délégation des préfets des départements.
Les directeurs et sous-directeurs des préfetures de la Seine et de police.
Les maires et les adjoints de la ville de Paris.
Le tribunal de première instance.
Le tribunal de commerce.
La chambre de commerce.
Le conseil municipal de Lyon.
Les juges de paix de la ville de Paris.
Les quatre conseils de prud'hommes.
La députation des commissaires de police.
La députation de l'armée: Etat-major particulier du ministre de la guerre, — Etat-major général de l'armée. — Les directeurs et sous-directeurs du ministère de la guerre. — Délégués des comités techniques. — Le général commandant l'hôtel des Invalides. — L'armée de guerre. — L'Ecole polytechnique. — Ecole de Saint-Cyr. — Ecole de médecine et de pharmacie.
La députation de la marine. — Etat-major de la marine. — Comité des inspecteurs généraux. — Directeurs et sous-directeurs du ministère de la marine. — Conseil des travaux et comités. — Etat-major du gouverneur mi-

litaire de Paris. — Officiers généraux et officiers supérieurs de l'armée de Paris. — Officiers généraux et officiers supérieurs de la marine.
Le corps des ponts et chaussées et des mines.
Le Collège de France.
L'Ecole nationale des langues orientales vivantes.
L'Ecole des Chartes.
Le Muséum d'histoire naturelle.
L'Académie de médecine.
Le directeur et les professeurs de l'Ecole supérieure et une députation des élèves.
Le directeur et les conservateurs des Musées nationaux.
L'Ecole nationale et spéciale des beaux-arts.
Le Conservatoire national de musique et de déclamation.
La Société nationale d'agriculture.
L'Institut national agroéconomique.
Les professeurs de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures et une députation des élèves.
Députation du conseil des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.
Députation du conseil de l'ordre des avocats et du barreau de Paris.
Députation des syndicats de la presse française et de la presse étrangère.
Représentants au sein de France.
Chambre des notaires.
Chambre des avocats près la Cour d'appel.
Chambre des avocats de première instance.
Chambre des commissaires-priseurs.
Chambre des huissiers.
Chambre syndicale des agents de change.
Chambre syndicale des courtiers d'assurances près la Bourse de Paris.
Chambre syndicale des courtiers de marchandises près le tribunal de commerce.

Service central de la Presse, Stéphane JUGE et C^o.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1894. — VILLÉGIATURE, AIR DES MONTAGNES

Les massifs du Pelvoux, du Queyras et du Haut-Dauphiné, offrent les sites les plus pittoresques et les plus grandioses. Leurs pics, glaciers, cascades, lacs et vallées n'ont pas d'équivalent, même dans les Alpes de la Suisse.

On y trouve des stations climatiques saines et fraîches, entourées de belles sapinières, à des altitudes de 1,500 à 2,400 mètres, qui sont également de délicieux centres d'excursion, tels que *La Grave*, le *Lautaret*, la *Bérarde*, le *Moncier-Vallonaise*, *Briançon*, *Château-Queyras*, *Abriès*, *Guillestre* où de bons hôtels viennent de se créer pour répondre aux désirs et nécessités des touristes et familles.

Les ascensions de la *Meije* (3,987 m.), des *Ecrins* (4,103 m.), du *Pelvoux* (3,937 m.), de *Rochebrune* (3,325 m.), de la *Roche Taillante* (3,284 m.), du *Mont Viso* (3,849 m.), du *Grand Galibier* (3,242 m.), du *Pic Gaspard* (3,880 m.), de la *Grande-Ruine* (3,702 m.), du *Pavé* (3,831 m.), des *Aiguilles d'Arves*, etc., offrent le plus grand intérêt, ainsi que les courses merveilleuses sur les glaciers du *Mont-de-Lans*, de la *Pilatte*, du *Chardon*, de la *Meije*, du *Tabuchet*, du *Glacier Blanc*, etc.

Pour les excursions dans le Dauphiné et la Savoie, consultez le :

Guide Bleu des Alpes Françaises

PAR STÉPHANE JUGE

Ouvrage qui paraîtra le 8 juillet, avec 32 belles photo-gravures hors texte et une carte spéciale de M. H. Duhamel Préface de Henry Fouquier, et lettres d'introduction d'Hector Pessard, Georges Montorgueil, Paul Ginisty, Emile Gantier, Adolphe Tabarant et Paul Fouché.

Ce guide très pratique, absolument nouveau, fait par un véritable alpiniste, magnifiquement relié en cuir souple avec filets dorés, formera un joli volume de 500 pages.

En vente dans toutes les librairies et au SERVICE CENTRAL DE LA PRESSE, 21, rue de Provence — PARIS

Qui l'envoiera franco aux personnes lui adressant un mandat-poste de 7 francs, prix de vente du volume.